

21/09/2022

Le GART réagit à l'annonce d'un nouveau fonds Vélo

Le 20 septembre dernier, la Première ministre, Élisabeth Borne, a annoncé un nouveau fonds Vélo pour 2023, doté d'un montant de 250 millions d'euros.

Quatre ans après le lancement du plan Vélo, le GART se félicite de cette annonce du gouvernement qui participe au développement de l'usage du vélo dans notre pays. Le vélo est un mode complémentaire qui participe pleinement au service de transport public. Il est donc indispensable aujourd'hui d'assurer une parfaite articulation entre transports collectifs et modes actifs. La dotation d'un nouveau fonds pour le vélo s'inscrit positivement dans cet objectif.

Notre association s'est saisie de cet enjeu et l'a notamment abordé lors de la conférence « Réseaux de transport en commun et réseaux cyclables, meilleurs alliés ? », organisée en partenariat avec la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités le 13 septembre dernier. Le GART considère que ce mode de déplacement donne de nouvelles perspectives dans certains territoires, notamment pour réaliser les premiers ou derniers kilomètres d'un trajet, par exemple en intermodalité avec une ligne de transport en commun structurante. Il décuple de ce fait l'efficacité des réseaux de transport et renforce l'objectif d'un meilleur report modal.

L'essor du vélo, et plus particulièrement des nouveaux services de mobilité active qui sont apparus dans les centres urbains entrent pleinement dans les prérogatives des autorités publiques conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités de décembre 2019. À ce titre, le GART a engagé plusieurs initiatives :

- En 2021, nous avons lancé un groupe de travail, qui se réunit régulièrement en lien avec nos collectivités adhérentes, pour aborder la question de l'adéquation entre les besoins des autorités organisatrices de la mobilité et/ou gestionnaires de voirie, et l'usage qui est fait des engins de déplacement en libre-service et en placement libre (*free-floating*) ;
- Depuis le premier semestre 2022, le GART mène également des travaux sur l'enjeu du développement de la cyclo-logistique dans la logistique urbaine durable. L'enjeu réside notamment dans la place que doivent occuper ces nouveaux usages, susceptibles d'accélérer la décarbonation des flux de marchandises en ville, et ainsi participer à dépolluer et décongestionner nos centres urbains.

Le GART est ainsi pleinement mobilisé, aux côtés de ses adhérents, pour participer à l'ambition nationale consistant à accentuer l'essor des modes actifs.

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement aux côtés des Autorités Organisatrices pour favoriser le développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Dirigée par des élus représentant la diversité des territoires et des sensibilités politiques et animée par une équipe permanente dynamique et volontaire, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 210 Autorités Organisatrices de la Mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Guy LE BRAS
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE
Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org